l'éduc'mag

LE MAGAZINE DE L'UNSA ÉDUCATION

juin 2014
139
4,60 €

Agir pour les salaires et les emplois publics

CPPAP N° 0713 S 06569 l'Enseignement Public

La **fédération UNSA** des **métiers** de l'**Éducation**, de la **Recherche** et de la **Culture**

UNSA éducation

Plus forts ensemble !

« Pour mon premier poste, j'ai dû quitter Nîmes pour Brest. Ça m'a fait bizarre. À mon compte en banque aussi. Heureusement, côté assurance, la MAIF m'a bien aidée. »

Aurore – Professeure stagiaire.

OFFRE JEUNE ENSEIGNANT : 40 €, 100 €, 120 € REMBOURSÉS*.

Pour aider les jeunes enseignants à faire face aux dépenses importantes lorsqu'ils débutent, la MAIF propose l'offre jeune enseignant. En combinant votre assurance professionnelle et votre assurance auto et/ou habitation, vous pouvez faire jusqu'à 120 euros d'économies.

Pour plus d'informations, appelez le 0800 129 001.**

MAIF

ASSUREUR MILITANT.

* Offre valable jusqu'au 30 juin 2015, non cumulable avec les autres offres en cours, réservée aux nouveaux sociétaires MAIF enseignants de moins de 30 ans ou, quel que soit leur âge, aux masters 2 stagiaires, professeurs stagiaires, titulaires 1re et 2e année. Les avantages tarifaires sont attribués sous forme de chèque de remboursement adressé après la souscription, en simultané ou en différé au plus tard le 30 juin 2015, de l'assurance des risques professionnels Offre Métiers de l'Éducation associée : à l'assurance habitation RAQVAM (40 € remboursés) ou à l'assurance auto VAM (100 € remboursés), ou aux deux (120 € remboursés). Ils sont valables une seule fois. ** Appel gratuit depuis un poste fixe.

LOWE STRATEUS

L'Offre Métiers de l'Éducation est conçue dans le cadre d'un accord de partenariat incluant un contrat de coassurance MAIF et USU. MAIF – Société d'assurance mutuelle à cotisations variables – CS90000 - 79038 Niort cedex 9. USU – Société d'assurance mutuelle des Autonomes de Solidarité Laïques à cotisations variables 7 Rue Portalis – 75008 Paris. Entreprises régies par le Code des assurances. Fédération des Autonomes de Solidarité Laïque - Association régie par la loi de 1901 - 7 rue de Portalis 75008 Paris

Directeur de la rédaction
Laurent Escure
Directeur de la publication
Fabrice Coquelin
Rédactrice en Chef
Delphine Lebahan
ont participé à ce numéro :
Denis Adam, Claudie Allaire, Luc Bentz, Alain Bernat, Pierre Château, Fabrice Coquelin, Samy Driss, Françoise Ducroquet, Laurent Escure, Céline Faurand, Florent Galy, Christophe Guillet, Hélène Hemet, Yannick Lavesque, Delphine Lebahan, Frédéric Marchand, Emmanuel Margerildon, Monique Nicolas,
Conception
Voici des fruits des fleurs
Réalisation
Yellowstone-design
Photos [hors Crédits ©]
Pascal Lebrun
Publicité
Anat Régie • 01 43 12 38 15
Impression
Imprimerie IPS

Pour les personnes souhaitant s'abonner, le prix du numéro est de 4,60 €, l'abonnement annuel de 18,40 €.

C.P.P.A.P.
0713 S 06569
Dépôt légal
juin 2014

UNSA ÉDUCATION
87BIS, AVENUE GEORGES GOSNAT
94853 IVRY-SUR-SEINE CÉDEX
TEL. : **01 56 20 29 50**
FAX : 01 56 20 29 89
national@unsa-education.com

unsa-education.com

édito

Pouvoir d'achat, agir en France et en Europe !

Le 15 mai, nous avons été nombreux à être en grève et à défiler pour notre pouvoir d'achat. Sans être un raz-de-marée, la mobilisation était significative et doit être prise comme un sérieux avertissement par le gouvernement. La deuxième édition de notre baromètre UNSA des métiers de l'Éducation - qui est en train de se terminer - est d'ailleurs très claire sur ce point : le pouvoir d'achat et les perspectives de carrière arrivent largement en tête des préoccupations de nos collègues et renforcent l'avis, très sévère, qu'ils ont sur la politique menée dans leur secteur d'activité. L'UNSA Éducation va donc continuer à agir avec toute l'UNSA pour rappeler que le gel de la rémunération des agents publics pendant 3 ans supplémentaires est autant inconcevable qu'inacceptable. Nous redirons également que nos collègues des catégories C et B doivent continuer à bénéficier d'un traitement prioritaire.

Cette bataille pour le pouvoir d'achat, pour être efficace, ne doit pas se limiter au seul cadre national. C'est pourquoi nous sommes partie prenante de la campagne de la Confédération Européenne des Syndicats pour obtenir un plan d'investissement permettant d'entraîner tous les pays vers l'emploi et la croissance durable. L'Europe, malmenée par les populismes et bouc-émissaire pratique pour ceux qui cherchent à masquer leur impuissance, l'Europe reste bel et bien le seul cadre pertinent pour notre avenir. Si nous voulons défendre et promouvoir efficacement nos droits sociaux en France, nous avons besoin qu'un pacte social et un socle commun de droits voient le jour en Europe.

À l'UNSA Éducation, nous n'abandonnerons en rien l'idée européenne. Pour nous l'Europe, comme la laïcité et la bataille contre l'extrême droite, reste à la fois le marqueur de notre identité syndicale et la zone d'expression de notre ambition humaniste.

Laurent Escure
Secrétaire général
de l'UNSA Éducation
@LaurentEscure

unsa-education.com

Suite aux élections européennes, retrouvez en ligne l'édito : « Mal à l'Europe et honte pour mon pays »

Retrouvez les éditoriaux de Laurent Escure sur ***unsa-education.com***

Sommaire

Cent trente neuf

139

6-7 • **Brèves** d'actu

10 • Le 2e **Baromètre** UNSA des métiers de l'Éducation

12 • La dimension sociale de l'**Europe**

14-15 • Partenaires éducatifs

16 • Un décrochage du point d'indice qui vient de loin

17 • **15 mai** : une mobilisation significative

19 • **Vos droits** : Calculer son traitement

21 • **Citoyens** d'Europe ou **Europe** des citoyens ?

22 • Priorité à l'École publique !

24-25 • Deuxième conférence mondiale des femmes de l'Internationale de l'Éducation

26-27 • **Femme et syndicaliste** au Gabon

28-29 • Entretien avec **Lilian Thuram**

Hanploi & School

Le programme Hanploi & School se décline tous les ans, au sein de plus de 85 établissements de l'Enseignement supérieur pour favoriser l'intégration des étudiants en situation de handicap pendant leurs études et dans le monde professionnel : ***www.hanploi-school.com***

Soyez net sur le net !

La Maif et la Mairie de Paris nous aident à tester nos connaissances de Facebook et Twitter et à mesurer notre e-réputation. Parce qu'il est important de bien connaître les réseaux sociaux que nous utilisons, des fiches pratiques sont aussi mises à disposition pour anticiper les problèmes : ***http://ereputation.paris.fr/le-test***

Suivre les MOOCs

Apparus en 2008 et en plein essor, les MOOCs (Massive Open Online Courses) sont des cours ouverts à tous et à distance. Depuis octobre 2013, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche propose une nouvelle plateforme de cours en ligne gratuits qui ne remplaceront pas les cours en présentiel mais qui qui peuvent servir de supports pédagogiques : ***www.france-universite-numerique-mooc.fr***

FUN FRANCE UNIVERSITÉ NUMÉRIQUE

Parce que l'école mérite le meilleur !

PRONOTE

Pour partager son quotidien

Contacter l'établissement par e-mail

Son carnet de liaison

Son cahier de textes

L'agenda de l'établissement

Son emploi du temps avec accès d'un clic au contenu des cours et aux devoirs

Un clic sur une note soulignée pour accéder au corrigé

Le menu du jour de la cantine

Les actualités de l'établissement et celles spécifiques à votre enfant

INDEX-ÉDUCATION.COM
Faisons avancer l'école

Brèves

Carton Rouge

Jean-François Copé rythme sa désobéissance

« *Je ne l'appliquerai pas à Meaux car en tant que maire je n'y trouve rien de positif* », a déclaré le président de l'UMP, sur BFMTV.

Depuis deux ans, le patron de l'UMP n'aura eu de cesse de s'opposer à la Réforme des rythmes scolaires. Après avoir critiqué le contenu des accueils périscolaires, condamné « *l'absence de fondements pédagogiques* » de la réforme et, bien entendu, son coût, le voici expliquant dans le même temps qu'il ne l'appliquera pas, mais qu'il ne se « *met pas hors la loi, [car] c'est un décret* ».

Bienvenue à Meaux à tous ceux qui décideraient de ne pas respecter les obligations légales fixées par décret (à commencer par les limitations de vitesse !), nul doute qu'avec seulement 4 jours de classe par semaine cela libérerait du temps pour que Monsieur le maire puisse leur faire la leçon !

Le chiffre

78

78 mois de gel annoncé du point d'indice sans augmentation de la valeur du point d'indice du 1er juillet 2010 au 1er janvier 2017.

Bizarre Bizarre

Début avril, le collectif Racine (enseignants du Rassemblement Bleu Marine) a apporté tout son soutien à FO, dans un communiqué de presse, où il accuse tous les autres syndicats de trahir l'École de la République ! À méditer…

d'actu.

La palme de la Provoc

à Pierre Gattaz

Le Président du MEDEF (autrement dit « *patron des patrons* ») prêche l'austérité pour les salariés (« *modération salariale pendant deux ans ou trois* ») mais n'a pas oublié de s'augmenter (+ 23%) en 2013.

le meilleur Tweet

« Les gens les + individualisés ont + de valeurs de solidarité et un peu moins d'individualisme : contre une idée reçue »
P.Bréchon #800kEtMoi @alozach

On en parle moins ...

... et pourtant, toute l'année, les personnels des communautés éducatives accompagnent les enfants qui leur sont confiés, veillant à l'articulation de leur scolarité avec leur vie quotidienne, leurs loisirs, les activités de découvertes et d'expression, leur apprentissage du vivre ensemble. Une mission éducative d'importance trop souvent méconnue et que défend et valorise le SNPCE-UNSA Éducation (Syndicat national des Personnels des Communautés Éducatives).

Le **SNIES** à la loupe

Le service de santé scolaire et universitaire est fondé en 1955. Dès 1958 se crée une association qui se transformera en syndicat en 1960. Depuis 1985, celui-ci s'appelle Syndicat National des Infirmiers et Infirmières Éducateurs-trices de Santé au regard des missions éducatives confiées aux personnels exerçant de la maternelle à l'université.

Le SNIES-UNSA Éducation bâtit son projet syndical par la réflexion collective, avec expertise, réalisme et cohérence. Il veut faire évoluer l'ensemble de la profession autour de ses valeurs essentielles : solidarité, humanisme et laïcité.

La loi de Refondation pour l'École est à faire vivre autour de la politique de santé à l'École. La scolarité ne peut pas être dissociée de la santé globale. La mission de promotion de la santé est indispensable pour la réussite éducative, dans l'intérêt des élèves et par le respect des personnels.

L'accès aux soins de plus en plus difficile entraîne une diversité et une augmentation des besoins de santé des élèves. Ce constat induit une évolution des missions assujettie à l'exercice de pratiques avancées. Les actes professionnels, dans un cadre légal basé sur une formation diplômante de type master, se doivent d'évoluer pour s'adapter aux mutations de notre société.

Les relations de travail constantes entre les personnels infirmiers et l'équipe pédagogique et éducative imposent une appartenance commune au ministère de l'Éducation nationale.

Aux élections du 4 décembre 2014, le SNIES-UNSA Éducation démontrera, à nouveau, sa force de représentativité.

Brigitte Accart
Secrétaire générale
du **SNIES-UNSA Éducation**
www.snies-unsa-education.org

---

*Le **SNAPS-UNSA Éducation** (Syndicat National des Activités Physiques et Sportives) a tenu son congrès du 12 au 15 mai à Aix-en-Provence. Les délégués ont débattu autour des thématiques des qualifications et formations Jeunesse et Sports et sur l'autonomie d'organisation liée à l'exercice du métier de CTP (Conseiller Technique et Pédagogique) du sport.*
http://snaps.unsa-education.org

---

*Le **SNPCE-UNSA Éducation** (Syndicat National des Personnels des Communautés Éducatives) tient son congrès à Merlimont (62) les 11, 12 et 13 juin 2014.*
Deux thèmes centraux sont retenus : « L'évolution des métiers dans le secteur médico-social » et « La syndicalisation : proposer, développer, fidéliser ».
www.snpceunsa.free.fr

Plus forts ensemble

Bureau national du 8 avril

Réunion des Secrétaires régionaux (SR) des 9 et 10 avril

À la suite du Bureau national, les SR se sont retrouvés au siège de la Fédération, pendant deux jours, afin de travailler avec les secrétaires nationaux. Un moment d'échange collectif et de formation qui a permis de dégager des pistes de travail pour cette fin d'année scolaire.

La **section** régionale de **Martinique**

Maison du peuple autrefois, haut lieu de symboles, d'engagements, de luttes de travailleurs, la Maison des Syndicats arbore les couleurs de l'imposante fédération des métiers de l'Éducation à la Martinique.

La Section régionale de l'UNSA Éducation Martinique c'est : A&I UNSA, SE-UNSA, SIEN-UNSA Éducation, SNASEN-UNSA Éducation, SNIES-UNSA Éducation, SNMSU-UNSA Éducation, SNPDEN UNSA, ainsi que Sup' Recherche UNSA Éducation et SEA-UNSA Éducation qui nous ont récemment rejoints. Ensemble, engagés sur tous les terrains d'actions, nous sommes attentifs aux nombreux syndiqués nous accordant leur confiance.

Exigence, efficacité et actions, volonté de mener à bien les problématiques, notre stratégie syndicale prend appui sur nos réalités sociales et économiques.

Force de propositions, déterminés, partenaires respectés, notre combativité est reconnue. Nous militons pour une Éducation globale. Nous dénonçons, nous opposons, proposons et occupons la place qui nous revient dans les débats publics.

Soucieux de construire un avenir viable, nous exigeons des mesures pour un véritable projet pluriannuel académique. Nous contribuons ainsi au diagnostic approfondi dans la lutte contre les inégalités. Notre engagement est décisif !

Lorsqu'il le faut, nous n'hésitons pas à appeler la participation de tous, des partenaires, dans la démarche de construction d'un mieux-être, d'un meilleur devenir de la jeunesse martiniquaise et des personnels.

Mireille Jacques
Secrétaire générale
UNSA Éducation Martinique

Plus forts ensemble !

Baromètre métiers
2e édition

Ils aiment leur métier mais …

Le Baromètre des métiers de l'UNSA Éducation est un temps fort annuel qui permet d'être à l'écoute des personnels de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture pour mieux les comprendre, mieux les connaître et donc mieux les représenter.

Au moment où nous écrivons cet article, l'enquête pour le Baromètre n'est pas encore terminée, pour autant, avec plus de 13 000 réponses, nous avons déjà un nombre suffisant d'éléments qui nous permettent de dégager des tendances.

D'abord, nos collègues sont toujours très nombreux à affirmer qu'ils aiment leur métier (94%) et qu'ils sont heureux de l'exercer (84%).

Ensuite, comme l'an passé, c'est bien la question du pouvoir d'achat qui est la priorité numéro un : le gel du point d'indice depuis 4 ans et jusqu'en 2017 est très mal vécu et régulièrement cité dans les points négatifs.

Enfin, une très large majorité de personnels se déclarent insatisfaits des choix politiques faits dans leur secteur d'activité. Au niveau de l'Éducation, ce fort mécontentement est l'expression conjuguée de positions complétement opposées : d'un côté, ceux favorables aux réformes et pour lesquels on ne va pas assez loin et de l'autre, ceux qui les rejettent. La Réforme des rythmes éducatifs cristallise ce type de réactions. Et pourtant, elle apparaît également souvent dans les points positifs cités.

Pour l'UNSA Éducation, ces premiers résultats montrent qu'il est nécessaire de donner des perspectives claires, porteuses d'espoir pour les personnels. Ils ont besoin d'être mieux reconnus et mieux considérés, de voir se traduire concrètement des évolutions positives dans leur quotidien.

Notre enquête se termine le 5 juin. Dès le 26 juin, nous publierons l'ensemble des résultats et l'analyse sur notre site.

L'UNSA Éduc en tête

Après la mise en place de « l'UNSA Éduc en poche », dépliant présentant les 22 syndicats de notre Fédération, voici « l'UNSA Éduc en tête » !

Il se décline en deux versions :

- *une version éducative qui présente, comme son nom l'indique, le projet éducatif et les valeurs portés par la Fédération,*
- *une version revendicative détaillant les objectifs, les exigences et les revendications de l'UNSA Éducation.*

A l'instar de « l'UNSA Éduc en poche », les militants allant à la rencontre des collègues sur leur lieu de travail distribuent ces deux nouveaux outils depuis leur parution en février.

Florent Galy

Frédéric Marchand
frederic.marchand@unsa-education.org

ENTRETIEN AVEC ROGER CRUCQ, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES AUTONOMES DE SOLIDARITÉ

Depuis 7 ans, les Autonomes de Solidarité Laïques (ASL) proposent avec la MAIF l'Offre Métiers de l'Éducation, quel premier bilan tirez-vous ?

Ce bilan est très positif. Ce partenariat est un modèle car il a permis la convergence de deux forces issues des métiers de l'éducation, reconnues par les professionnels depuis des décennies, afin de renforcer la protection des personnels de l'éducation. L'Offre Métiers de l'Éducation protège les personnels de l'éducation contre les risques inhérents à leur activité professionnelle : la défense de leurs droits et responsabilités avec un réseau d'avocats-conseil, la protection des dommages corporels, et enfin un soutien moral. Ce sont des engagements forts que la MAIF et nous-mêmes prenons auprès de nos adhérents qui expriment clairement, lorsque nous les interrogeons, qu'ils se sentent mieux protégés dans leur métier.

Combien de personnels ont adhéré à cette offre aujourd'hui ?

Ils sont plus de 460 000, soit plus de la moitié des personnels en activité dans les établissements publics. Les nouveaux entrants dans les métiers de l'éducation font eux aussi confiance à l'Offre Métiers de l'Éducation, démonstration du sérieux que ce partenariat avec la MAIF renvoie dans la profession.

Comment évolue selon vous le climat scolaire ?

Tout d'abord l'école n'est pas un espace de guérilla permanente. Certes, il existe des difficultés et des tensions fortes qui évoluent en conflits ou en violences physiques. Le nier serait aussi irresponsable que d'en aggraver le nombre. Au regard des 6 à 7 000 situations conflictuelles que traitent les ASL et la MAIF chaque année, nous observons une progression régulière des situations dites de « dysfonctionnements relationnels ». Ce sont des tensions, des conflits parfois, qui naissent d'un fait scolaire ordinaire comme une sanction à un élève, un acte pédagogique mal compris ou mal interprété. Parfois certaines situations vont trop loin, des effets sont inacceptables et doivent se voir opposer une réponse judiciaire.

Quels types de situations rencontrez-vous le plus souvent ?

Nous avons, ces dernières années, noté de nombreux dossiers où des collègues se voyaient l'objet de propos désagréables, voire insultants sur des réseaux sociaux. Force est de constater que, mieux informés grâce aux actions de formations conduites par l'institution et d'organisations comme les Autonomes de Solidarité Laïques, ce type de risque diminue. Nous observons également une problématique nouvelle lorsque la vie privée des familles vient se poser au cœur de l'école. De nombreux collègues nous sollicitent car ils sont mis en cause par un parent en situation de rupture avec son conjoint. Cela peut se produire à la sortie de l'école, lors de diffusion d'informations ou encore lors de sorties scolaires. Certes des règles existent, mais parfois, elles se heurtent à des pressions, plus ou moins fortes. Ce sont près de 30 appels de ce type par semaine que reçoivent les Autonomes. Ce sujet doit nous conduire à apporter de l'information vers les personnels. Avec le SE-UNSA, nous avons décidé d'y travailler en vue d'une publication commune.

Depuis plusieurs années, vous développez de nombreux partenariats. Dans quel but ?

C'est en se rassemblant que nos militantismes se complètent et se renforcent parce que chacun peut alors se situer dans un réseau. Notre partenariat avec la MAIF s'inscrit dans cette logique. Il est complété par des partenariats avec plusieurs organisations syndicales, des grandes mutuelles de l'éducation, mais de nombreuses associations. Nous sommes à ce titre membres de l'ESPER (L'Économie Sociale Partenaire de l'École de la République). Nous avons par ailleurs signé une convention avec le Ministère de l'Éducation nationale. L'objectif de cette convention est de renforcer la protection des agents publics et la prévention des risques auxquels ils peuvent être exposés. Isolée de tout, inconnue des acteurs de l'école, une association n'aurait plus de sens, plus d'avenir, sauf peut-être celui de disparaître. C'est tout le contraire que nous organisons et c'est probablement pour cela que les personnels nous font confiance aussi massivement.

Propos recueillis par Fabrice COQUELIN

© LA FABRIQUE DU DESIGN - +33 1 82 53 60 60 © PHOTO : Jimmy Delpire - Mai 2014

www.autonome-solidarite.fr

AUTONOME DE SOLIDARITÉ LAÏQUE ASL

MAIF ASSUREUR MILITANT.

La **dimension sociale** de l'Europe doit être **renforcée**

Entretien avec Michel Guerlavais, secrétaire national de l'UNSA

Est-ce que le Parlement peut agir pour l'Europe sociale ?

Même si le social est d'abord l'affaire des États, l'Union européenne (UE) a des compétences sérieuses en la matière. En effet, elle soutient et complète leur action afin d'améliorer le milieu de travail pour protéger la santé et la sécurité des travailleurs, les conditions de travail, l'information et la consultation, l'intégration des personnes exclues du marché du travail. À cet effet, le Parlement européen et le Conseil peuvent adopter des directives qui sont ensuite transposées dans les États membres de l'UE, donc en France.

Quelles directives ?

Le Parlement et le Conseil en ont adopté d'importantes sur l'information et la consultation des travailleurs, leur détachement, les contrats à durée déterminée, le temps partiel, le travail intérimaire, le congé parental, le temps de travail et bien d'autres encore. Ces directives permettent de faire converger les législations sociales des différents pays et donc de lutter contre le dumping social.

Est-ce suffisant ?

Pour l'UNSA, la réponse est *non* mais il est utile de rappeler que c'est possible et que l'acquis social communautaire est une réalité. Il faut une volonté politique pour donner au marché du travail européen des règles européennes. Or il est indéniable que, ces dernières années, les chefs d'État et de gouvernement ont considéré que les droits des travailleurs constituaient des entraves à la compétitivité. Avec la Confédération européenne des syndicats (CES), l'UNSA revendique un socle de droits sociaux européens, dont un salaire minimum ainsi que la reconnaissance des partenaires sociaux et du dialogue social. Nous militons également pour un plan d'investissement européen afin de relancer la croissance et la création d'emplois de qualité car le plein emploi est un objectif de l'UE.

Fabrice Coquelin
fabrice.coquelin@unsa-education.org

NOUVEAUTÉ

ARTS ET VIE
VOYAGES CULTURELS

Une nouvelle résidence en Bretagne

En plein cœur du pays Bigouden, dans la commune de Plozévet située dans le sud du Finistère, la nouvelle résidence Arts et Vie vous accueille pour des vacances à la fois dynamiques et culturelles. Toute proche de l'océan et dotée d'infrastructures de loisirs idéales, elle vous promet de beaux moments de détente en famille ou entre amis.

Des logements tout confort

Construite **en harmonie avec le style architectural des alentours,** la résidence de Plozévet rappelle avec ses toits d'ardoise l'habitat traditionnel breton. Ses bâtiments peu élevés s'intègrent parfaitement au paysage verdoyant d'une région particulièrement préservée. Et parce que des vacances réussies commencent par des espaces de vie conviviaux et agréables, Arts et Vie a conçu tous ses appartements avec une exigence rigoureuse : proposer des **logements spacieux pour 4, 6 ou 8 personnes** bien équipés et dotés de vraies belles chambres, sans aucun couchage dans le séjour. Le wi-fi haut débit est accessible et gratuit depuis tous les appartements et un cellier individuel accueillera les planches à voile et les vélos des plus sportifs. Pour une semaine complète ou un court séjour hors saison, vous pourrez profiter pleinement d'infrastructures tout confort.

De superbes infrastructures de loisirs

À Plozévet la **piscine chauffée, couverte,** mais largement ouverte sur l'extérieur, invite petits et grands à profiter des joies de l'eau quelle que soit la saison. Le bassin à la fois ludique et de nage permet aux plus sportifs de multiplier les longueurs, pendant que les amoureux des jeux nautiques peuvent s'ébattre autour de ses nombreux aménagements originaux (pataugeoire, rivière à contre-courant, tapis à bulles, jets d'eau...) Pour la détente, le **spa intégré et le sauna** (réservé aux adultes) délasse après de belles journées d'excursion.

La **salle de fitness,** bien équipée, offre une belle opportunité de retrouver la forme tandis que les **deux cours de tennis et le terrain multisports** invitent à quelques parties mémorables. Un programme d'activités sportives et de découverte organisé par la résidence permet en outre d'animer les séjours durant les vacances scolaires.

Une région haute en couleurs

Le pays Bigouden, très attaché à son patrimoine et à ses traditions, offre à ses visiteurs de **nombreuses propositions touristiques.** Petits ports de pêche, sites mégalithiques mystérieux et églises séculaires racontent l'histoire passionnante de la région et lui confèrent un **charme authentique.** Les rochers battus par les vents de la **pointe du Raz,** les très belles maisons à colombages de **Quimper** ou les trésors naturels de la **presqu'île de Crozon** ne sont qu'à quelques kilomètres de la résidence Arts et Vie et font l'objet de très belles excursions. Les amateurs de musique folklorique y trouveront également un événement d'envergure, le **Mondial'Folk,** qui rassemble chaque année au mois d'août des artistes venus des quatre coins de la planète. Et pour rester dans l'esprit des musiques traditionnelles, le **Festival de Cornouaille à Quimper** et le très célèbre **Festival interceltique de Lorient** proposent quant à eux de découvrir les chants et danses celtes ou bretons pour mieux apprécier cette culture de caractère.

La semaine de location à partir de 280 € (tarif basse saison pour un appartement de 4 personnes)
Toutes vos réservations sur notre site Web **www.artsetvie.com**

Partenaires éducatifs

Si l'on veut bien l'analyser avec un peu de recul, moins d'affect et de revendications corporatives, la Réforme des rythmes scolaires est, de fait, une réforme des temps éducatifs.

L'École peut beaucoup. Mais elle ne peut pas tout. Et elle ne le peut pas toute seule. Affirmer cela n'est en rien minimiser ses missions, ni l'enfermer dans le seul rôle de transmission de connaissances. C'est simplement reconnaître que l'Éducation est une mission partagée entre différents acteurs et que mieux vaut qu'ils travaillent en bonne intelligence plutôt que de s'ignorer, voire de se concurrencer.

La notion floue de complémentarité

Cette idée n'est pas nouvelle, mais longtemps, elle s'est traduite par la notion de complémentarité. Tout apport extérieur à l'institution scolaire venait comme un complément, un supplément, certes utile, mais dont on pouvait aussi se passer. Poussée à son paroxysme, cette approche d'activités complémentaires pouvait même faire croire qu'il revenait aux intervenants éducatifs non scolaires de proposer des redites de ce qui se faisait en classe, de reprendre ce qui n'avait pas été compris, de « *faire les devoirs* »… ce qui conduit dans bien des cas à la scolarisation des temps de loisirs éducatifs et demeure d'une efficacité très pauvre : pourquoi un enfant comprendrait-il davantage un problème de mathématiques ou une leçon d'orthographe en une heure supplémentaire, après l'école, avec un animateur utilisant les mêmes méthodes (et certainement avec moins de compétences) qu'avec l'enseignant durant le temps de classe ?

Des partenaires éducatifs

La réelle richesse d'une diversité éducative repose sur des apports différents, des méthodes variées, des approches diverses. L'animateur n'est pas un sous-enseignant ou un aide-éducateur. L'enseignant n'est pas non plus un apprenti-animateur. L'un n'est pas le complément facultatif de l'autre, mais ils sont des partenaires éducatifs agissant, chacun dans leur rôle,

Visite-découverte
au Musée de la musique
© William Beaucardet
Cité de la musique

leur temps, leur démarche et leur spécificité, avec les mêmes enfants.

La logique de ce partenariat ne s'improvise pas. Il ne peut relever de la seule bonne volonté des uns ou des autres. Il se construit :

- par la connaissance et reconnaissance mutuelles ;
- par des temps de formation en commun ;
- par des projets partagés.

Nos engagements

C'est pourquoi, l'UNSA Éducation milite pour l'obligation de Projets éducatifs de territoire (PEDT) qui constituent localement le cadre de ce partenariat éducatif.

C'est pourquoi, l'UNSA Éducation revendique que les ESPÉ (Écoles supérieures du professorat et de l'Éducation) soient des écoles de formation commune de l'ensemble des acteurs éducatifs, dans lesquelles interviennent des formateurs porteurs de ces différents modes d'intervention éducatives et pédagogiques.

C'est pourquoi, l'UNSA Éducation demande qu'un véritable travail commun soit mené entre les inspecteurs de l'Éducation nationale, les personnels techniques et pédagogiques de Jeunesse et Sports, les conseillers Culture, les délégués du préfet (dans les territoires de la politique de la ville).

C'est pourquoi, l'UNSA Éducation partage avec les associations partenaires de l'École, les objectifs de transformations éducatives de notre société et soutient le CAPE (Collectif des associations partenaires de l'École).

Collectif CAPE
Collectif des associations partenaires de l'école publique

Le CAPE pour une refondation des politiques publiques d'Éducation

Éduquer pour « faire société », défendre une approche globale des temps et des lieux d'éducation, lutter contre l'école du tri, pour l'égalité et la mixité sociale, défendre l'intérêt de l'enfant, harmoniser les temps et les rythmes éducatifs, construire une continuité éducative, rendre à l'éducation sa dimension sociale, articuler les métiers de l'éducation, mettre les projets en synergie, promouvoir un autre pilotage du système éducatif, tels sont les objectifs que se fixe le collectif des associations partenaires de l'école (CAPE). Pour cela le CAPE propose, aux côtés de l'École, des actions d'accompagnement culturel, éducatif et parental, mobilisant tous les acteurs et organisant la coéducation en brisant les logiques d'entre soi, avec des démarches d'innovation et d'expérimentation au quotidien et en développant d'autres pratiques éducatives et pédagogiques.

http://collectif-cape.fr

Denis Adam
denis.adam@unsa-education.org

Un décrochage du point d'indice qui vient de loin !

Le décrochage de la valeur du point d'indice est une constante… qui remonte à loin. Raison de plus pour ne pas accepter que ça dure !

Un graphique, même sommaire, vaut mieux qu'une longue explication. Voilà donc comment ont évolué les prix à la consommation et la valeur du point d'indice qui sert au calcul du traitement brut de chaque fonctionnaire.

Le dernier accord salarial (que l'UNSA avait signé) s'achevait au 1er janvier 2000. Depuis, il n'y a eu que des mesures unilatérales… jusqu'à juillet 2010 qui a été la dernière revalorisation du point d'indice. Notre graphique remonte au 1er janvier 2002, date de la mise en place des rémunérations en euros.

Un regard sur la situation, depuis le « *gel* » de juillet 2010, montre l'accélération des effets cumulatifs d'un décrochage qui pénalise les fonctionnaires - et plus particulièrement ceux, généralement les plus modestes, dont les régimes indemnitaires étriqués ou bloqués n'ont pas bénéficié d'un effet compensateur, si limité soit-il.

La « *photographie* » est sans appel : **cette distorsion doit cesser !**

Évolution prix/valeur du point d'indice Fonction publique

(Base 100 en janvier 2000) — *Prix* — *Point d'indice*

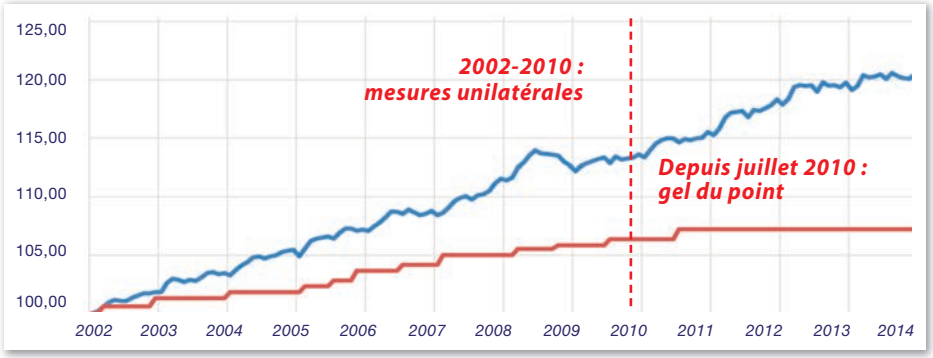

Évolutions comparées de l'indice des prix à la consommation (hors tabac) et de la valeur du point d'indice nouveau majoré (INM) depuis janvier 2002 (base 100 pour chaque série).

Évolution prix/valeur du point d'indice depuis juillet 2010

Prix — *Point d'indice*

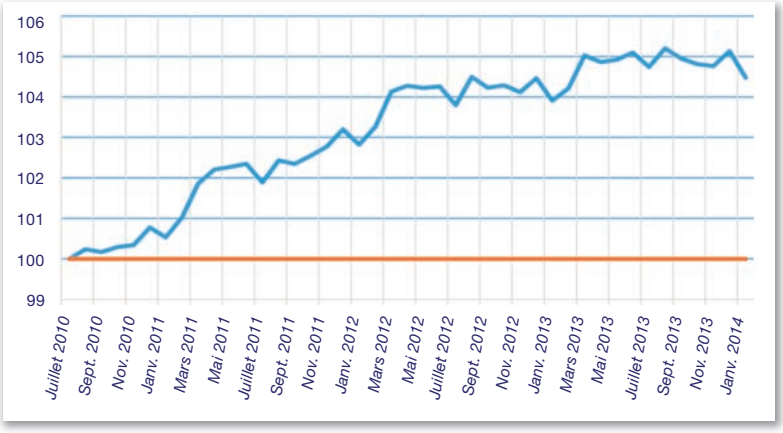

Malgré des baisses de prix momentanées, l'écart prix/point d'indice s'accroît.

Luc Bentz
luc.bentz@unsa-education.org

Pierre Château
pierre.chateau
@unsa-education.org

Protocole d'accord sur les contractuels : premières concrétisations

La publication du décret 2014-364 est venue clarifier les cas de recours à des agents contractuels, la durée des contrats et les conditions de leur renouvellement.

Il modifie ainsi le décret 86-83 du 17-01-86 et apporte de nouvelles garanties d'emploi et de gestion aux agents non titulaires de l'État.
Il s'agit d'une première étape puisque le comité de suivi continue à se réunir et poursuit ses travaux pour améliorer les garanties des contractuels, notamment sur les fins de contrats, les rémunérations, les droits sociaux et les organismes de représentation des agents contractuels.

Le résultat des travaux sur les fins de contrats sera présenté pour adoption au Conseil supérieur de la Fonction publique d'État et fera l'objet d'un nouveau décret.

Emmanuel Margeridon

15 mai : une mobilisation significative

La mobilisation des agents de la Fonction publique, malgré un contexte difficile, a été significative. Les déclarations du Premier ministre, fin avril, sur la prolongation du gel du point d'indice jusqu'en 2017, ont choqué les personnels. Depuis, on a entendu parler « *revoyure* » (si la croissance revient) et d'une nouvelle discussion avec la ministre de la Fonction publique vers mi-juin.

L'UNSA s'inscrit pleinement dans l'Interfédérale Fonction publique pour peser en faveur du déblocage. Nous n'ignorons pas pour autant les autres sujets à l'agenda social PPCR (parcours professionnels, carrières, rémunérations), avec la volonté d'« *obtenir du concret* » par tous les moyens possibles.

En tout cas, malgré une campagne incessante de dénigrement des fonctionnaires dans les médias, il est significatif qu'un Français sur deux ait trouvé « *légitimes* » leurs revendications !

© Photos Luc Bentz

Luc Bentz
luc.bentz@unsa-education.org

RPS : précisions sur le plan national d'action

La mise en œuvre du plan national d'action pour la prévention des risques psychosociaux (RPS) dans la Fonction publique a été précisée par une récente circulaire.

La circulaire du Premier ministre, du 21 mars 2014, rappelle l'engagement pris par le gouvernement de lutter contre les risques psychosociaux dans la Fonction publique. Dans le cadre de la mise en œuvre du plan national d'action pour la prévention des risques psychosociaux prévu par l'accord-cadre signé par les organisations syndicales (dont l'UNSA) le 22 octobre 2014, *« les employeurs publics se doivent d'être exemplaires à l'égard de leurs agents »*.

Elle rappelle la responsabilité des *« chefs de service »* qui résulte de la compétence qui leur est reconnue par la jurisprudence administrative pour prendre les mesures nécessaires au bon fonctionnement de l'administration placée sous leur autorité.

Cette circulaire vise à rappeler que chaque employeur doit réaliser un diagnostic des facteurs psychosociaux, sur la base d'une participation effective des agents concernés, s'appuyant sur leur vécu et en prenant en considération les spécificités de chaque unité de travail.

En savoir plus
http://goo.gl/kDesBo

La prévention des risques passe par le DUERP

Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) est un document incontournable de la prévention des risques professionnels comme le prévoit l'article L4121-1 du Code du travail : « l'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et morale des travailleurs ».

Une circulaire « Fonction publique » *(DGAFP) du 18 mai 2010 rappelle les obligations du* « chef de service » *qui doit* « identifier les dangers par unité de travail, puis évaluer les dommages à la santé et la sécurité des agents de ces dangers afin de proposer des mesures de prévention adéquate ». *Cette évaluation doit être transcrite dans le DUERP qui doit être mis à disposition de l'ensemble des acteurs et pouvoir être consulté par les agents. Il est présenté chaque année au CHSCT (quand il existe dans l'établissement ou le service). Il alimente le rapport annuel et le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.*

En savoir plus : ***http://goo.gl/zu5nBP***

Monique Nicolas
monique.nicolas@unsa-education.org

Vos droits en ligne

Rémunérations, congés, statut : le site de l'UNSA Éducation met à votre disposition une série de fiches qui seront régulièrement actualisées et complétées.

Pour les éléments plus spécifiques à votre catégorie (gestion de carrière, régimes indemnitaire), adressez-vous à votre syndical national.

Rubrique vos droits du site unsa-education.org :

http://bit.ly/1dNJfIL

unsa éducation
Secteur Fonction publique Personnels

Calculer son traitement

Le traitement indiciaire brut est calculé en multipliant l'indice *(voir votre fiche de paie)* multiplié par la valeur du point (55, 5635 € annuels depuis le 1er juillet 2010). Pour connaître sa rémunération brute, un agent doit multiplier son indice par la valeur de cet indice puis le diviser par douze*.

Concrètement sur le bulletin de salaire, où regarder ?

Voici un exemple de bulletin de salaire avec corps, grade, échelon ou emploi et l'INM.

Pour passer du traitement indiciaire brut à la rémunération nette, on ajoute les éventuelles majorations, bonifications, primes, indemnités, et heures supplémentaires... et on enlève les contributions et cotisations (retraite, chômage, solidarité).

Rendez-vous sur le site ***www.unsa-education.com*** dans la rubrique ***vos droits***, partie ***rémunération*** pour obtenir des précisions.

** Malgré une « légende urbaine » infondée autant que persistante, rappelons que tous les fonctionnaires, enseignants compris, sont payés douze mois sur douze : à indice égal, quel que soit le corps (enseignant, personnel administratif, etc), la rémunération brute est rigoureusement la même pour tous les fonctionnaires.*

En savoir plus

Rémunérations :
http://bit.ly/1nwpoem

Traitement brut :
http://bit.ly/1nwphzo

Rémunération et ses composantes :
http://bit.ly/1nwpToP

Pierre Château
pierre.chateau@unsa-education.org

Réforme des GRETA

L'année 2013 aura été celle de la transformation des structures des GIP-FCIP (Groupement d'intérêt public - Formation continue d'insertion professionnelle) dans un contexte d'urgence pour les adapter à la loi Warsmann. Certaines académies ont opéré ces changements de manière peu conforme et on a pu voir des dérives que l'UNSA Éducation a combattues une à une.

Un comité national de suivi trop peu fréquent

Si le comité national de suivi de la réforme se réunit environ une fois par trimestre, ce rythme ne permet pas aux organisations syndicales de se faire entendre sur certains aspects de la mise en place de cette réforme.

Des négociations sur les personnels qui traînent en longueur

Il est vrai que les structures étaient les plus urgentes à réformer. Mais la situation des personnels des GRETA est aussi urgente à discuter. Sur ce point, l'UNSA Éducation exige que le chantier s'ouvre enfin vraiment.

Des cartes académiques des GRETA encore en mouvement de réduction

Avant 2012, c'était la consigne ministérielle de regrouper le nombre de GRETA au détriment d'un maillage territorial raisonnable. Notre action a réussi à bloquer les regroupements les plus outranciers.

L'UNSA Éducation demande au nouveau ministre de l'Éducation nationale de poursuivre le processus avec les organisations syndicales dans l'esprit de l'accord signé avec son prédécesseur.

Jeunesse et Sports : nouveau souffle ou pas ?

Un nouveau gouvernement et une nouvelle ministre

Depuis début avril, une nouvelle ministre, Najat Vallaud-Belkacem a succédé à Valérie Fourneyron à la barre de Jeunesse et Sports, avec un portefeuille plus étendu qui comprend les Droits des femmes et la Ville.

On peut déjà regretter que l'Éducation populaire et la Vie associative aient disparu de l'intitulé du ministère.

Un changement de gouvernement aurait pu laisser espérer une inflexion positive.

Mais compte tenu des annonces du Premier ministre en matière d'économies budgétaires (18 milliards d'euros pour l'État), faut-il vraiment s'attendre à un changement de cap ?

Enfin un vrai comité technique propre au ministère

7 ans de lutte dans un contexte de dialogue social quasi inexistant permettront pourtant qu'un vrai comité technique propre voit le jour, ce qui était une absolue nécessité.

Mais ce n'est pas encore satisfaisant ni suffisant

L'UNSA Éducation et ses syndicats revendiquent toujours la création du pôle éducatif promis par le candidat Hollande pour une véritable politique éducative cohérente de l'État en faveur de la Jeunesse.

Des audiences en perspective pour juin

Après deux mois de mise en place, ce qui n'est pas rien dans la durée d'un mandat de 5 ans, surtout après 18 mois de reculades, la nouvelle ministre et le cabinet du Premier ministre recevront enfin l'UNSA Éducation puis les autres organisations moins représentatives. Mais la marge de manœuvre restera forcément étroite avec cette politique d'austérité renforcée.

L'UNSA Éducation continuera à défendre une conception, digne de ce nom, du Service public et les personnels qui le servent.

Samy Driss
samy.driss@unsa-education.org

© Fotolia

Citoyens d'Europe ou Europe des citoyens ?

La possibilité d'élire ses représentants au parlement européen est indéniablement une marque de la citoyenneté telle que la revendiquent les instances de l'Union. Elle s'inscrit dans l'ensemble d'un arsenal de droits dont bénéficient tous les citoyens communautaires.

Cette reconnaissance de la citoyenneté est-elle suffisante pour que chacun d'entre nous se considère, se vive ou se mobilise en tant que citoyen de l'Europe ? Les résultats des élections européennes témoignent que non.

La trop importante abstention et l'inquiétante montée des partis anti-européens révèlent, s'il en était besoin, la défiance vis-à-vis des institutions et des politiques de notre structure supranationale. Certes la crise, les crises (économique, sociale, culturelle…) renforcent les attachements identitaires et les replis sur soi, ce qui n'aide en rien pour se sentir citoyen d'une Union de 28 pays aujourd'hui, davantage demain.

Mais c'est surtout le sentiment d'impuissance, le peu de place qui est accordée aux citoyens dans les mécanismes de décision qui éloignent l'Europe de ses habitants.

Technostructure, essentiellement pilotée par la commission européenne, l'Union européenne apparaît, pour beaucoup, comme une entité désincarnée, dont nous sommes bien incapables de citer le nom des principaux responsables et d'où semblent tomber, tels des diktats, des injonctions contraignantes qui bousculent, modifient voire s'opposent aux règles nationales.

L'enjeu pour le nouveau parlement qui vient d'être élu est double :

- humaniser cette Europe afin qu'elle apparaisse comme une chance d'avenir et non plus comme une contrainte invalidante ;
- donner une réalité à une Europe sociale, politique qui fasse réellement place à l'exercice de la citoyenneté de ses habitants.

Un véritable challenge, mais surtout une absolue nécessité !

Denis Adam
denis.adam@unsa-education.org

Priorité à l'École publique !

Parce qu'elle est la seule École qui accueille tous les élèves, la seule qui garantisse la liberté de conscience de chaque élève et notre cohésion sociale, l'École publique, laïque et gratuite doit être la priorité de l'État.

Tout cumulé, ce sont au moins 11 milliards d'euros par an qui sont donnés aux écoles privées par l'État et les collectivités.

Ces dernières années, l'enseignement privé a encore bénéficié de nouveaux avantages :

- d'abord avec la Loi Carle qui oblige les maires à financer la scolarisation d'élèves dans un établissement privé hors commune alors même qu'il y a une école publique ;
- ensuite, avec l'article 67 de la loi de la Refondation qui rend possible le versement direct aux écoles privées du fond d'amorçage destiné à financer les activités périscolaires dans le cadre de la Réforme des rythmes.

À l'heure où l'on cherche à réduire les dépenses publiques, l'UNSA Éducation exige une orientation politique qui fasse clairement le choix de l'École publique, laïque et gratuite.

On ne peut pas vouloir Refonder l'École de la République, remettre enfin la laïcité à sa juste place dans notre système éducatif (Charte de la laïcité, enseignement laïque de la morale…), rappeler la proximité de la bataille pour la liberté de conscience et celle pour l'Égalité (notamment Femme-Homme) … et continuer à financer ainsi et à ce point, les écoles privées avec l'argent de tous. D'autant qu'à plus de 95%, ces écoles sont des écoles catholiques dont les responsables ont été très clairement engagés contre les projets de loi progressistes concernant la famille ou l'Éducation à l'Égalité fille-garçon.

Frédéric Marchand
frederic.marchand@unsa-education.org

ASSURANCE SCOLAIRE

Recommandée par la fcpe

La responsabilité civile ne couvre pas tout !

L'Assurance Scolaire MAE protège intégralement vos élèves.

ENGAGEMENT N°3 : PROTÉGER CHAQUE MINUTE DE LA VIE DES ENFANTS

Une idée encore trop répandue laisse penser que la Responsabilité Civile suffit à protéger les enfants. C'est faux ! Elle les protège s'ils causent des dommages mais jamais lorsqu'ils sont victimes d'un accident.

L'Assurance Scolaire MAE protège intégralement vos élèves. Et c'est aussi une garantie pour vous, enseignants, dont la responsabilité peut parfois être engagée lorsqu'un accident survient et que votre élève n'est pas correctement assuré.

Créée en 1932 par des enseignants et toujours dirigée par eux, la MAE s'engage pour que chaque famille puisse faire face de manière égale aux conséquences d'un accident.

Tous nos engagements sur **mae.fr**

La mae
Depuis 1932

MON PREMIER ASSUREUR

Pour toute information, contactez la MAE de votre département.

Création • oké • Crédit photo : Yannick Saillet • Mutuelle MAE, mutuelle régie par le Code de la Mutualité - SIREN 510 778 442 - 62 rue Louis Bouilhet - CS 91[illegible] - 76[illegible] ROUEN CEDEX

Deuxième conférence mondiale des femmes de l'Internationale de l'Éducation

Plus de 400 délégués syndicaux ont échangé, pendant trois jours, à Dublin, autour de l'Égalité.

Les femmes au sein des syndicats et de l'Éducation : des paroles aux actes

Tel était le thème de cette conférence. En effet, la sous-représentation des femmes au sein des syndicats, particulièrement dans les postes à responsabilité constitue un phénomène mondial. Par ailleurs, le Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous 2013-2014, souligne que les femmes et les filles du monde entier continuent de se heurter à des obstacles et à des défis liés à l'Éducation, au sein de leur communauté comme de la société dans son ensemble.

Quelques pistes de remédiation évoquées

- Outiller toutes les enseignantes et tous les enseignants à l'approche du genre (formation initiale et continue) mais aussi la communauté éducative dans son ensemble sans oublier les parents.
- Veiller à ce que les matériels d'apprentissage soient exempts de stéréotypes de genre.
- En milieu rural, rapprocher les lieux d'apprentissage des lieux d'habitation des filles pour mieux les préserver du décrochage scolaire et des violences qu'elles peuvent parfois subir sur le chemin de l'école.
- Veiller à une orientation qui n'enferme pas dans un genre précis, en particulier pour l'enseignement professionnel.
- Proposer aux femmes des séminaires de formation pour les sensibiliser à la question de l'Égalité et les former à la négociation au niveau local et national.
- Former l'ensemble des membres des syndicats.
- Imposer parfois des quotas...

Femmes et jeunes dans les syndicats, une problématique souvent commune

Si l'Internationale de l'Éducation s'est engagée à avoir une réflexion sur le militantisme des femmes, elle s'interroge plus particulièrement sur la manière de favoriser l'implication des jeunes militantes et leur prise de responsabilité dans les syndicats. À Dublin, cela s'est traduit concrètement par l'attribution, dans chaque délégation, d'une place supplémentaire à un militant de moins de 35 ans. La pre-

Internationale de l'Éducation

L'I.E. (Internationale de l'Éducation), représente les organisations d'enseignants et d'employés de l'Éducation à travers le monde. Il s'agit de la plus grande fédération syndicale mondiale, représentant trente millions d'employés de l'Éducation par le biais de quatre cents organisations réparties dans cent soixante-dix pays et territoires à travers le monde. L'Internationale de l'Éducation regroupe tous les enseignants et employés de l'Éducation. **www.ei-ie.org/fr**

mière réunion de ce groupe a pu montrer combien les difficultés rencontrées par les femmes dans leur engagement militant étaient exacerbées par le critère d'âge.

À l'UNSA Éducation, nous sommes convaincus qu'en facilitant la prise de responsabilité des femmes, nous faciliterons aussi celle des jeunes et que tendre vers l'Égalité femmes-hommes c'est tendre à plus d'Égalité pour tous.

La diversité des pays présents, des cultures, de l'Histoire de chacun a permis des échanges riches où chacun a pris, a donné… L'UNSA Éducation, reconnue pour son investissement sur ce thème a participé activement à l'ensemble des ateliers. La réflexion continue. Nous en ferons partie, bien entendu.

Une militante

Gwendoline Prosper, Technicienne de Formation et Recherche Informatique (TFRI) dans un lycée agricole, milite au SEA UNSA Éducation (Syndicat de l'enseignement agricole)

Gwendoline Prosper occupe un poste à part, et une fonction qui n'existe pas dans l'Éducation nationale : elle gère le parc informatique du lycée agricole le plus important de Rhône-Alpes, du CFA (Centre de formation adultes), de l'exploitation agricole et de l'Antenne forestière à Noiretable. Cela va de la maintenance matérielle et logicielle à l'assistance des utilisateurs en passant par l'administration du réseau.

Peu de jeunes filles se dirigent vers l'informatique et le métier compte bien peu de femmes. Il y a encore peu de formation informatique, pourtant c'est un outil aussi usité par les garçons que par les filles…

Part des femmes dans les différentes professions de l'informatique

	PART DES FEMMES (EN %)
Employés et opérateurs d'exploitation en informatique	56
Techniciens d'études et de développement en informatique	18
Techniciens de production, d'exploitation en informatique.	18
Techniciens d'installation, de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique	5
Techniciens des télécommunications et de l'informatique des réseaux	10
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique	19
Ingénieurs et cadres d'administration, maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique	15
Chefs de projets informatiques, responsables informatiques	27
Ingénieurs et cadres spécialistes des télécommunications	19

Source : INSEE, Recencement de population 2009

Les syndicalistes gabonaises ont un passé pas simple et un futur conditionnel

La profession est assurée à 80 % par des femmes, mais il ne leur est pas si simple de devenir syndicaliste. Les raisons sont nombreuses et les femmes du Syndicat des enseignants de l'Éducation nationale (SENA) ont relevé leurs manches pour aller de l'avant.

Où sont les femmes ?

52 % des membres du SENA sont des femmes mais le pourcentage est différent dans les instances en dépit d'une parité statutaire. Le Comité des Femmes (Comifen), créé pour faciliter leur implication, voit sa participation s'essouffler alors qu'elles en sont membres, dès leur entrée au SENA. Plus alarmant, les jeunes enseignantes sont moins nombreuses à adhérer. Nommées dans des zones rurales difficiles d'accès, les atteindre et les convaincre reste un défi. Le Secrétaire général du SENA, convaincu que les femmes sont les forces vives du syndicat, soutient la Présidente du Comifen qui propose de repérer la nature des blocages et d'élaborer une brochure destinée à ses consœurs.

Renforcer la confiance en soi

Un premier sondage révèle des pistes que seul un séminaire pouvait permettre d'approfondir. En partenariat financier avec l'OAJ Finlande *, le cadrage du séminaire est assuré par l'UNSA Éducation et l'animation confiée aux participantes les plus actives du Comifen. Le résultat a dépassé les espérances : la densité et la qualité des échanges ont permis de réaliser l'outil de communication attendu.

Le cycle de la vie

Une expérience inspirante

Puisant dans leurs expériences de vie, les 25 stagiaires passent en revue tout ce qui leur barre la route. Les causes profondes émergent.

Concilier la vie de famille et la vie professionnelle est le titre de leur brochure. Au Gabon, les responsabilités familiales incombent aux femmes et lorsqu'elles évoquent l'idée de s'engager plus avant au syndicat elles sont envahies par un sentiment de culpabilité nourri par le poids des traditions. Elles proposent que les réunions tiennent compte des contraintes horaires des adhérentes, de créer un système de garderie accueillant les

Notre séminaire commence à porter ses fruits

« Aujourd'hui, j'ai plus d'assurance et n'ai plus peur du regard de la société. Ma mission étant de faire sortir les femmes de ma région de leur bulle ; j'ai, dès mon retour, réuni les enseignantes pour les informer du séminaire. Elles étaient 15 et ont reçu 2 brochures chacune. Aujourd'hui, notre bureau provincial est dynamique et le service provincial de la famille nous a demandé de co-organiser la Journée nationale de la femme avec une conférence sur le harcèlement sexuel et moral dans le milieu professionnel.
Notre séminaire commence à porter des fruits ».

Cynthia, responsable du Bureau du Comifen à Mouila

enfants pendant les réunions, de traiter du thème de la conciliation dans le journal syndical...

Les termes confiance en soi, connaissance et maîtrise des ficelles du travail syndical apparaissent et les participantes déclarent *« le premier obstacle c'est nous-mêmes »*. **Renforcer son assurance et son sentiment de compétence** sera le deuxième titre qu'elles retiendront pour la brochure.

Plus tard, elles déclarent ne pas oser se lancer dans une campagne syndicale, ni accéder aux postes à responsabilités car elles redoutent les risques de conflits avec les autorités ou avec d'autres membres du syndicat. Elles écrivent ***« diriger, c'est pas mon style »*** mais proposent d'instaurer un tutorat pour les jeunes, de former les militantes à leurs droits et aspirent à être formées à la négociation.

Même en déclarant qu'elles ne veulent pas être contre les hommes mais avec eux, elles savent qu'elles ont encore beaucoup à défendre pour être respectées. Peu de femmes, à l'instar de la doyenne du SENA peuvent dire ***« Je suis le PDG de moi-même et le SENA est mon avocat »***. **La brochure est déjà entre de nombreuses mains et les premiers résultats sont là**. Leur vœu est de se former pour devenir Formatrices sur les techniques de la négociation sur l'année 2015.

* L'OAJ Finlande a signé un partenariat avec le SENA Gabon et l'UNSA Éducation pour renforcer les capacités de développement des syndicalistes du SENA .

Hélène Hemet
helene.hemet@unsa-education.org

Entretien avec **Lilian Thuram**

« On ne naît pas raciste, on le devient » : *cette vérité est la pierre angulaire de la Fondation Éducation contre le racisme de Lilian Thuram et de la bande dessinée* Notre histoire, *inspirée de l'essai* Mes étoiles noires.

Pourquoi avoir choisi la bande dessinée pour raconter votre histoire ?

Je voulais, avec la BD, toucher les plus jeunes. Tout au long de mes déplacements, je rappelle que ma première étoile est ma Maman. Il me semblait important de dépasser ma pudeur pour raconter mon histoire. C'est un message que je veux faire passer car les enfants ne perçoivent pas à quel point les parents se sont souvent sacrifiés. Raconter, connaître son histoire, c'est aussi pour mieux se connaître soi-même. Raconter l'histoire de ma Maman est une invitation à se rapprocher de ses parents, pour mieux se construire.

Vous rendez hommage aux combats de votre mère, mais aussi à ceux de Solitude qui s'est battue aux côtés de Louis Delgrès. En quoi le parcours de ces femmes est-il si important à vos yeux ?

J'ai utilisé l'histoire de ma Maman pour rendre hommage aux hommes et aux femmes qui se sont élevés contre les inégalités. Quand je parle d'inégalités, je parle de sexisme, de racisme ou d'homophobie. L'image de Solitude est forte car depuis la nuit des temps, des hommes et des femmes se sont battus, mais on ne parle que trop peu de ces femmes dans les manuels scolaires, par exemple. C'est une véritable réflexion sur l'Histoire qu'il faut mener.

Vous racontez que vous êtes devenu Noir à 9 ans, comment l'expliquez-vous ?

Je raconte ce dessin animé « *La Noiraude* » qui passait à la télé, avec une vache blanche intelligente et une autre, noire et bête. On m'appelait « *La Noiraude* » et j'étais très attristé par ce sobriquet. Je suis devenu Noir en arrivant dans la région parisienne ! Mais je ne dis pas assez qu'on devient Blanc aussi ! J'ai appris cela avec mon fils quand il avait 4, 5 ans : je lui ai demandé s'il était le seul Noir dans sa classe, il a répondu « *Je ne suis pas Noir, je suis marron* », « *Et les autres sont de quelle couleur ?* », lui ai-je demandé, « *Ils sont roses* ». On voit que les enfants ne perçoivent pas l'opposition Blanc/Noir, comme les adultes qui mettent en place ce fonctionnement des couleurs.

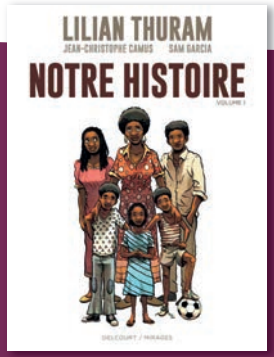

Dans ce premier volume **Notre histoire,** *le scénariste Jean-Christophe Camus et le dessinateur Sam Garcia se sont attachés à l'histoire de la famille de Lilian Thuram : on découvre les conditions de son arrivée à Paris et, dans le même temps, comment il fut, pour la première fois, victime de racisme. Ce livre est, avant tout, un hommage à* « sa première étoile », *sa mère, mais plus encore, à tous les parents car les étoiles sont souvent familiales. L'Histoire, notre histoire, est narrée au jeune Lilian par Noddo, une figure essentielle et à travers lui, sont racontés les destins d'hommes et de femmes qui se sont battus pour nos droits et contre le racisme.*

© Chloe Vollmer

Dans *Notre histoire*, vous cassez les images trop lisses des modèles historiques : vous rappelez que Napoléon a restauré l'esclavagisme et vous critiquez l'attitude de Coubertin, de Ferry et de Darwin, entre autres…

Il est important de raconter l'Histoire car même les grands intellectuels étaient conditionnés par leur temps. Nous devons aussi nous questionner : ne sommes-nous pas conditionnés ? Car, pas une seule fois, ces grands penseurs n'ont remis en cause l'esclavagisme. L'Égalité doit bien exister pour tout le monde : hommes, femmes, Blancs, Noirs… Or, on voit avec Coubertin et Ferry que toute l'éducation d'une époque est fondée sur une hiérarchie des couleurs : le Blanc est supérieur au Noir.

Vous êtes aussi très réaliste, dans la BD, à l'égard du modèle d'éducation antillais de la « peau claire » ; enfant, aviez-vous conscience de cet adage *« Plus tu es clair, mieux tu es vu »* ?

Cet adage ne se dit pas et pourtant c'est la vérité ! Aucun parent ne dira à son enfant : en étant Noir, Rom (on peut multiplier les exemples…), tu auras moins de chances de réussir.

Or, j'invite les gens à avoir cette discussion au sein de la famille car il est important de préparer, le plus tôt possible, les enfants au racisme. Le jour où un enfant est confronté au racisme et s'il n'y est pas préparé, cela peut être un choc. Alors que si on lui a expliqué que certaines personnes pouvaient penser ou dire ces choses, il pensera que c'est la personne qui est en face de lui qui a un problème.

Racisme, sexisme, homophobie sont ancrés dans notre culture. La culture est avant tout des habitudes et l'on a tendance à reproduire les habitudes du passé. Culturellement, c'est difficile de faire accepter les personnes noires à d'autres postes, comme d'accepter les femmes à des postes de responsabilité. C'est une hiérarchie très ancienne mais les choses évoluent. On a souvent tendance à faire une photo très négative de la société, or les mentalités évoluent. Si l'on pense que mon grand-père, n'était né que 60 ans après l'abolition de l'esclavage, si l'on pense que l'Apartheid existait encore, en Afrique du Sud, il y a 40 ans… on voit que les choses évoluent.

Dans la BD, Neddo (inspiré par Ousmane Sow) est un transmetteur ; avez-vous rencontré une telle figure dans votre vie ?

C'est un personnage important pour moi car Neddo symbolise toutes les personnes que nous rencontrons dans notre vie et qui nous montrent le chemin. J'ai rencontré ces personnes dans tous les milieux que j'ai côtoyés, dans le foot, par exemple. C'est faux de dire *« Je me suis fait tout seul »*, ce sont les autres qui nous font. Sans eux, nous ne sommes rien, nous sommes tous des êtres de liens.

« Nous sommes tous des êtres de liens »

Delphine Lebahan
delphine.lebahan@unsa-education.org

Cultur' actu

Du sang sur les mains

Après avoir réalisé un documentaire *L'âme en sang*, sur les soldats américains traumatisés par les guerres en Irak et Afghanistan, Olivier Morel leur consacre, avec le dessinateur Maël, une BD saisissante, *Revenants*. L'auteur rappelle que toutes les guerres engendrent des traitements inhumains et que personne n'en revient indemne. Les témoignages de ces anciens soldats et soldates, témoins et surtout acteurs de scènes d'horreurs et de tortures nous bousculent. Le dessin de Maël, alternant le noir et blanc et la couleur rouge pour marquer l'obsession du sang versé que rien ne peut effacer, rend vie à ces visions cauchemardesques mais bien réelles.

***Revenants**, Maël et **Olivier Morel**, Futuropolis, 2013*

Qu'est-ce que l'utopie ?

Dans ce numéro de la revue *Les Essentiels d'Hermès*, tous les savoirs sont réunis pour interroger les utopies, *« ce désirable souvent traité d'irréaliste, et rarement réalisé »*. L'utopie est-elle synonyme de société de rêve ? Peut-être… Mais de nouvelles réflexions émergent aujourd'hui et dans une Europe solidaire ou encore dans une économie solidaire, pour ne citer que ces deux exemples, c'est *« en renforçant le pouvoir d'agir des citoyens que l'on renforce la démocratie »*. Une lecture essentielle à l'heure où trop nombreux sont ceux qui remettent en question le *« vivre ensemble »* et par là-même, les fondements même de notre société.

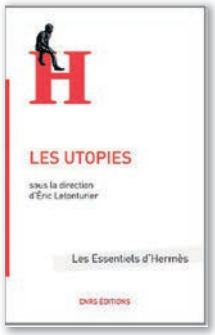

***Les Utopies**, sous la direction d'**Éric Letonturier**, Les Essentiels d'Hermès, CNRS Éditions, 2013*

« La petite communiste qui ne souriait jamais »

Dans *La petite communiste qui ne souriait jamais*, Lola Lafon imagine le parcours de Nadia Comaneci, gymnaste roumaine hors normes et véritable outil de propagande pour Ceausescu. En 1976, Nadia a 14 ans, elle est la première gymnaste à obtenir 10 aux JO. Elle rafle ensuite tous les prix avec des exercices qui mettent sa vie en péril, interdits depuis… C'est une écriture rythmée, incisive, âpre, qui nous oblige à replonger dans cette dictature communiste, soutenue par la France, et à repenser cette ambivalence souvent malsaine : la sacralisation de ce jeune corps de gymnaste fantasmé, pourtant toujours affamé, avec les os saillants et le rejet ensuite de son corps de jeune fille et de femme…

La petite communiste qui ne souriait jamais
***Lola Lafon**, Actes Sud, 2014*

Delphine Lebahan
delphine.lebahan@unsa-education.org

Avec plus d'1 million de Sociétaires, on peut déplacer des montagnes

Quand une banque tire sa force de l'esprit coopératif, elle s'appuie sur des valeurs de solidarité, d'écoute et de confiance. Créée par des enseignants, la CASDEN s'engage ainsi auprès de plus d'un million de Sociétaires à réinvestir leur épargne dans le financement des pojets de chacun.

Rejoignez-nous sur **casden.fr** ou contactez-nous au **0826 824 400***

*Accueil téléphonique ouvert de 8h30 à 18h30 du lundi au vendredi (0,15€ TTC/min à partir d'un poste fixe, hors surcoût opérateur)

+X BANQUE POPULAIRE

L'offre CASDEN est disponible en Délégations Départementales et également dans le Réseau Banque Populaire.

casden BANQUE POPULAIRE

CASDEN, la banque coopérative de l'éducation, de la recherche et de la culture

CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable. Siège social : 91 Cours des Roches - 77186 Noisiel. Siret n° 784 275 773 00642 - RCS Meaux. Immatriculation ORIAS n° 07 027 138 BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 155 742 220 €. Siège social : 50 avenue Pierre Mendès France - 75201 Paris Cedex 13. RCS PARIS n° 493 455 042. Immatriculation ORIAS n° 08 045 100
BROCA & WERNICKE - Illustration : Killoffer.

MGEN
“La MGEN s’ouvre à tous !
Bien plus qu’une mutuelle, la référence solidaire !”
mgen.fr
MUTUELLE SANTÉ • PRÉVOYANCE • AUTONOMIE • RETRAITE
MGEN, Mutuelle Générale de l’Education nationale, n°775 685 399, MGEN Vie, n°441 922 002, MGEN Filia, n°440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du livre II du code de la Mutualité - MGEN Action sanitaire et sociale, n°441 921 913, MGEN Centres de santé, n°477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du livre III du code de la Mutualité.
AGENCE PIXELS.COM Photos : © Jean-Pierre Salle - 15425